

Lemonnier, F.H. et Gagnon, O. (2010). *La qualité du français écrit. Comment l'analyser ? Comment l'évaluer ?* Québec, Québec : Presses de l'Université Laval

Marie-Claude Boivin

Volume 39, Number 2, 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1025243ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1025243ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Boivin, M.-C. (2013). Review of [Lemonnier, F.H. et Gagnon, O. (2010). *La qualité du français écrit. Comment l'analyser ? Comment l'évaluer ?* Québec, Québec : Presses de l'Université Laval]. *Revue des sciences de l'éducation*, 39(2), 421–422. <https://doi.org/10.7202/1025243ar>

comme l'Allemagne ou les pays scandinaves, maintiennent un enseignement religieux confessionnel modulé selon la demande des communautés, présentent un modèle entièrement différent.

En plus de l'étude de ces situations scolaires diversifiées, la réflexion doit également se porter vers les questions de liberté de conscience et d'accommodement qui témoignent, elles aussi, d'une diversité considérable. Ce ne sont pas seulement les politiques d'éducation qui sollicitent les analystes, mais aussi l'ensemble des problèmes résultant du croisement de l'enseignement des religions ou du fait religieux avec celles qui proviennent des préoccupations croissantes pour l'enseignement moral et la formation citoyenne. Dans le présent ouvrage, les études sont regroupées historiquement et thématiquement en quatre grandes sections : *De la prééminence catholique au pluralisme religieux*, *De l'enseignement de la religion à celui du fait religieux*, *L'idéologie en cause* et *Processus de laïcisation et de sécularisation*. Cette organisation des matières est sans doute celle qui permettait le mieux de nourrir la visée comparatiste de l'ouvrage, mais la présence d'études portant sur des points particuliers ne permet pas aux auteurs de parvenir à des conclusions très précises sur la nature des évolutions en cours sur chacun de ces registres. Les responsables de l'ouvrage sont bien conscients de ces limites. Chaque situation nationale relève à la fois d'une histoire particulière des relations de l'État et des religions, d'une tradition idéologique relative à la laïcité et de politiques publiques concrètes affectant tous les niveaux du système scolaire. Aucune comparaison ne saurait rendre compte de la complexité de tous ces niveaux. Ce livre permet néanmoins d'esquisser quelques constats qui pourraient faire l'objet de travaux à venir.

GEORGES LEROUX

Université du Québec à Montréal

Lemonnier, F.H. et Gagnon, O. (2010). *La qualité du français écrit. Comment l'analyser? Comment l'évaluer?* Québec, Québec: Presses de l'Université Laval.

Dans cet ouvrage de 245 pages, les auteures présentent une grille d'analyse de la qualité linguistique, très détaillée, et expérimentée sur plus de 300 textes d'élèves. Leurs quatre critères de qualité correspondent aux quatre aspects de la grille et à autant de chapitres du livre, qui comprend aussi 61 pages d'annexes.

Chaque chapitre présente et exemplifie toutes les catégories d'analyse liées à un aspect. La partie pertinente de la grille, dont l'application est illustrée à l'aide d'un texte d'élève, est donnée en annexe. Dans les trois premiers chapitres (syntaxe et morphosyntaxe), l'approche est plutôt traditionnelle et le cadre théorique de l'analyse n'est pas explicité. Le chapitre 4 (*Grammaire textuelle*) présente les concepts pertinents en s'appuyant explicitement sur un cadre issu de travaux scientifiques.

Le chapitre 1 (*Aspect général*) propose un décompte des phrases (graphiques), des mots, et des « propositions ». On distingue « proposition » racine indépendante,

principale et enchâssée (en grammaire nouvelle : phrase syntaxique simple, phrase matrice limitée à l'enchâssante, phrase subordonnée).

Le chapitre 2 concerne l'aspect syntaxique (31 pages). Le degré de complexité syntaxique est évalué par le rapport entre le nombre de subordonnées et de coordonnées, et le nombre de propositions. Le degré de réussite syntaxique est le rapport entre le nombre d'anomalies syntaxiques et le nombre de propositions. Les anomalies comptent sept catégories, quatre très générales (omission, ajout, permutation, autres) et trois très spécifiques (problème de coordination, phrase incomplète, pronom relatif erroné). Cette description sommaire des erreurs ne constitue pas la contribution centrale du livre.

Le chapitre 3 (*Aspect lexico-morphologique*, 53 pages) se centre sur l'orthographe grammaticale. On y identifie de nombreux contextes dans lesquels peuvent figurer le nom, le verbe, l'adjectif et le participe. Les contextes de l'accord du verbe sont très détaillés, notamment la « coordination de verbes », l'inversion du sujet, un sujet simple, complexe, réalisé ou effacé. L'identification de 13 types d'écran constitue un apport très utile. Toutefois, l'absence d'un cadre théorique explicite se fait sentir. Par exemple, en grammaire nouvelle, la « coordination de verbes » est plutôt analysée comme une coordination de phrases avec effacement du sujet (et serait donc un cas de « sujet effacé »). De même, le pronom relatif *qui*, considéré comme un écran entre verbe et sujet, est plutôt le sujet du verbe dans la relative.

Le chapitre 4, sur l'aspect textuel (66 pages), constitue une partie importante (40 %). La cohérence textuelle est évaluée en fonction de trois éléments : cohérence référentielle, cohérence événementielle et système de repérage temporel. L'évaluation quantitative dépend du nombre de ruptures de cohérence sur le nombre de contextes de rupture possibles. Une cote de gravité de 1 à 3 est attribuée à chaque rupture.

À notre avis, cet ouvrage très bien structuré constitue un apport notable à l'évaluation de la qualité des textes, en particulier pour l'aspect textuel, alors que l'analyse syntaxique et morphosyntaxique, qui couvre cependant un très large éventail de contextes, gagnerait à utiliser un cadre théorique plus explicite.

MARIE-CLAUDE BOIVIN
Université de Montréal

Mc Andrew, M., 2010. *Les majorités fragiles et l'éducation : Belgique, Catalogne, Irlande du Nord, Québec*. Montréal, Québec : Les Presses de l'Université de Montréal.

L'auteure du présent ouvrage examine l'ouverture au pluralisme en milieu scolaire dans quatre contextes sociaux décrits comme des majorités *fragiles* : la Belgique, la Catalogne, l'Irlande et le Québec. Par « majorités fragiles », on entend les majorités qui évoluent dans des rapports ethniques particuliers et qui, historiquement, ont été victimes d'inégalités sur le plan national. Dans ce contexte, ces majorités